Plateformes numériques pour le transport par taxi

Yassir dénonce une «concurrence déloyale»

Page 2

LE JOUR D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dix-neuvième année - N° 5780 - Mardi 29 novembre 2022 – Prix : 10 DA

Codes communal et de wilaya

Merad : adapter les textes aux nouvelles exigences de gouvernance

Page 3

Personne n'est à l'abri d'un accident mortel, «protégeons-nous»

Alerte aux asphyxies au monoxyde de carbone

Page 3

Les Turcs déterminés mais prudents

Par Mohamed Habili

En faisant l'annonce d'une opération militaire au nord de la Syrie contre les organisations kurdes syriennes, dans lesquelles elle-même voit un prolongement ou une émanation du PKK turc, la Turquie a presque réussi à faire oublier que cette opération spéciale de son cru était en fait déjà lancée, sauf qu'elle n'en était qu'à sa phase préliminaire. Après les travaux de terrassement en cours, à coups de canons et de raids aériens dans la profondeur syrienne, devrait venir l'invasion terrestre, dont en revanche elle se garde bien d'annoncer le début. Le public ayant le regard tourné vers celle-ci et ne la voyant pas arriver a perdu de vue qu'en réalité les hostilités avaient déjà commencé depuis une semaine déjà, et qu'il y avait des morts et des blessés des deux côtés, bien qu'il y en ait davantage du côté syrien. Si la Turquie en même temps qu'elle pilonnait ses objectifs à la fois en Syrie et en Irak, avait concentré des forces à ses frontières avec l'un ou l'autre de ces pays, ou avec les deux à la fois, le doute alors ne serait pas permis. Or jusqu'à présent rien de tel n'a été rapporté.

Suite en page 3

Activités de concessionnaire et de construction de véhicules

Automobile : début de réception des demandes d'agrément

Ph/D. R.

Le dossier d'automobile avance bien et le problème de disponibilité des véhicules devrait connaître son épilogue très prochainement. Hier, le ministère de l'Industrie a lancé l'opération de réception en ligne des demandes d'agrément pour exercer les activités de concessionnaire et de construction de véhicules via sa plateforme numérique dédiée à cet effet. Page 2

Ils ont été virés en plein Mondial

Onana, Anelka et les autres...

Page 15

Festival national de la production théâtrale féminine

Vibrant hommage rendu à la défunte artiste Sonia

Page 7

Activités de concessionnaire et de construction de véhicules

Automobile : début de réception des demandes d'agrément

■ *Le dossier d'automobile avance bien et le problème de disponibilité des véhicules devrait connaître son épilogue très prochainement. Hier, le ministère de l'Industrie a lancé l'opération de réception en ligne des demandes d'agrément pour exercer les activités de concessionnaire et de construction de véhicules via sa plateforme numérique dédiée à cet effet.*

Par Massi Salami

Ph/D. R.

Dans un communiqué, le département de Ahmed Zeghdar indique : «*En application des dispositions des décrets exécutifs n° 22-383 et 22-384 du 17 novembre 2022 fixant les conditions de l'activité de concessionnaire de véhicules neufs et l'activité de construction de véhicules, le ministère de l'Industrie a annoncé lundi 28 novembre 2022, la nomination des membres des commissions en charge de l'examen et du suivi des dossiers relatifs à l'exercice de l'activité de concessionnaire de véhicules neufs et l'activité de construction de véhicules*». Le ministère a également invité les opérateurs économiques désirant exercer les activités de concessionnaire et de construction de véhicules à s'inscrire sur la plateforme lancée hier: (https: //dispositifs .industrie.gov.dz) pour déposer leurs demandes. A travers cette annonce, un pas a été franchi en attendant que les véhicules commencent à affluer sur le marché national et ainsi permettre une baisse des prix. Il y a près de deux semaines, les décrets exécutifs fixant les conditions de l'activité de concessionnaire de véhicules neufs et l'activité de construction de véhicules ont été publiés au *Journal officiel* N° 76. Il s'agit du décret exécutif N° 22-383 du 17 novembre 2022, fixant les conditions et les modalités d'exercice de l'activité de concessionnaire de véhicules neufs, ainsi que le décret exécutif N° 22-384 du 17 novembre 2022, fixant les conditions et les modalités d'exercice de l'activité de construction de véhicules.

A rappeler que le président de la République avait ordonné, quelques jours avant, lors d'une réunion du Conseil des ministres, de «*rendre public le cahier des charges en question*». Le chef de l'Etat avait insisté, lors de la réunion du Conseil des ministres du 23 octobre dernier, sur l'impératif de faire «*la distinction entre l'activité des concessionnaires importateurs et celle des fabricants, et s'orienter vers une industrie mécanique suivant des normes technologiques modernes*». S'exprimant sur le sujet il y a quelques jours à la Radio nationale, le directeur général du développement industriel au ministère de l'Industrie, Ahmed Salem Zaid, avait indiqué que l'entrée en Algérie de la première voiture importée sera fera au cours du premier trimestre de l'année prochaine. Le ministre de l'Industrie avait, lui aussi, rappelé que le projet de décret exécutif fixant les conditions et les modalités d'exercice de l'activité de construction automobile avait été présenté lors d'une réunion du gouvernement. Dans ce sillage, il a fait état d'«*un accompagnement des activités d'importation et de montage des véhicules dans une première étape, avant de passer à la fabrication d'ici cinq ans*». «*Le cahier des charges donne une définition des droits et des obligations de l'investisseur et prévoit également des garanties au consommateur, tout en garantissant ses droits concernant les délais, la qualité et les pièces de rechange*», a expliqué Ahmed Zeghdar. Il a aussi affirmé que «*des négociations sont en cours avec des constructeurs automobiles mondiaux*», rappelant l'accord signé avec le groupe Stellantis pour la fabrication locale des véhicules de la marque FIAT. **M. S.**

Plateformes numériques pour le transport par taxi

Yassir dénonce une «concurrence déloyale»

Les responsables de Yassir dénoncent la concurrence déloyale des plateformes numériques pour le transport par taxi qui prolifèrent en Algérie sans aucun respect de la règlementation en vigueur. Des plateformes, disent-ils, qui n'ont aucune existence en Algérie. Lancée en 2017, Yassir est rapidement devenue une application multi-services dans la région du Maghreb (Algérie, Tunisie et Maroc), mais aussi en Afrique. La société, qui opère via une application 100 % algérienne, est aujourd'hui présente dans 7 pays et 30 wilayas du pays, où elle affirme être utilisée par plus de 8 millions d'utilisateurs. La start-up a débuté en fournissant uniquement à sa clientèle des taxis sur commande avec des chauffeurs à disposition, mais très rapidement elle est devenue une marque de confiance qui a connu un grand succès en multipliant sa présence et ses services. La plateforme compte aujourd'hui 8 applications et offre de nombreux services à la demande, tels que le transport et les services de livraison, qui génèrent des revenus pour plus de 40 000 partenaires, comprenant les chauffeurs, les livreurs et les commerçants. Selon ses promoteurs, cette évolution s'est traduite par une augmentation d'emplois créés et aussi une nouvelle levée de fonds. En effet, après avoir levé le fonds de 30 millions de dollars, auprès de plusieurs investisseurs internationaux, l'entreprise a annoncé la levée de fonds de 150 millions de dollars pour financer son expansion en Afrique et dans le monde. Yassir compte également poursuivre son implantation dans d'autres pays.

«*Yassir signifie facile en arabe, et notre mission en tant qu'entreprise est de faciliter la vie des gens*», a déclaré le P-DG de Yassir Algérie, El Mahdi Yettou, qui a retracé l'historique de son parcours et son entreprise, lors d'une conférence de presse organisée à Alger. «*Nous sommes impatients d'étendre notre présence dans d'autres zones géographiques pour devenir la première SuperApp à être adoptée en masse. Notre objectif est d'améliorer notre plateformes et d'ajouter d'autres services*», a-t-il ajouté. «*La levée de fonds va nous permettre de tripler la taille de notre équipe d'ingénierie pour répondre à nos ambitions, et de consolider notre croissance sur les marchés existants*», a déclaré le P-DG de Yassir Algérie, soulignant que cette avancée «*va nous permettre de nous développer sur de nouveaux marchés, dans les pays d'Afrique et dans d'autres zones géographiques stratégiques*».

Le conférencier est revenu également sur les contraintes qui entravent la création des start-up en Algérie. Selon lui, «*l'écosystème n'est pas favorable pour la création et le financement 100 % algérien, en comparaison avec d'autres pays*». Yassir a pu relever le défi. «*L'idée est quand même venue de l'Algérie et 80 % de nos développeurs sont des Algériens. Sur les 600 employés de l'entreprise, 400 sont des Algériens*», a souligné El Mahdi Yettou. «*Notre objectif est d'atteindre milles développeurs. Yassir est le modèle vivant que réaliser la sucess story en Algérie est possible, malgré toute les difficultés qui se présentent. On essaye de développer cet écosystème et d'attirer des investisseurs*», a-t-il ajouté. Pour la directrice générale adjointe de Yassir, Meriem Djama, «*notre force est que l'application est possible partout où on est. Notre objectif est de développer l'économie numérique en Algérie. Pour le reste, c'est l'écosystème qui fonctionne de la sorte*».

Les responsables de Yassir dénoncent par la même occasion la concurrence déloyale des plateformes qui prolifèrent en Algérie sans aucun respect de la règlementation en vigueur. Samir Nedjraoui, responsable marketing de la start-up, a affirmé que «*beaucoup de plateformes s'installent en Algérie. Certaines sont conformes à la réglementation, d'autres viennent offrir un service similaire mais qui ne respectent pas la loi en profitant des failles de l'écosystème*». «*Ces plateformes n'ont aucune existence en Algérie. Les chauffeurs ne sont pas assurés, ces plateformes ne payent pas les impôts. Donc on peut dire que c'est de la concurrence déloyale*», a-t-il ajouté, soulignant que «*par contre, Yassir est installée en Algérie avec un statut et un cadre juridique. En plus de faciliter le service au citoyen, l'application Yassir assure un travail pour beaucoup de gens, donc Yassir crée de la valeur ajoutée*».

Louisa A. R.

Personne n'est à l'abri d'un accident mortel, «protégeons-nous»

Alerte aux asphyxies au monoxyde de carbone

■ *«L'accident n'arrive pas qu'aux autres», a alerté, hier, Farouk Achour, directeur de l'information et des statistiques à la Protection civile, insistant sur la prévention, l'aération et la prise de conscience chez les citoyens pour éviter les asphyxies au monoxyde de carbone en cette période.*

Par Thinhinane Khouchi

Ph/D. R.

«*Durant l'année écoulée, les statistiques arrêtées par notre institution ont fait état de 175 cas de décès par asphyxie et durant l'année en cours, du mois de janvier à ce jour, nous sommes déjà à 105 décès. Concernant le mois de novembre, nos services ont déjà enregistré 12 décès et 150 personnes sauvées d'une mort certaine*», a indiqué, hier, le colonel Farouk Achour, directeur de l'information et des statistiques à la Protection civile lors d'une conférence organisée au Forum d'«*El Moudjahid*». Rappelant le lancement, le 8 novembre dernier, d'une campagne nationale de sensibilisation sur les dangers liés à la saison hivernale, notamment l'asphyxie au monoxyde de carbone, l'intervenant a expliqué que «*dans la majorité des cas de décès enregistrés par nos services, il s'agit principalement de l'absence ou l'insuffisance d'une ventilation adéquate et permanente dans les habitations, d'appareils de chauffage non conformes aux normes de sécurité imposées par l'Algérie ou d'appareils contrefaits, ainsi que l'installation et l'exploitation incorrectes de divers appareils par des personnes non qualifiées*». À cet effet, le colonel Achour a appelé les citoyens à aérer leurs habitations au moins 10 minutes par jour, ventiler les logements lors de l'utilisation d'appareils de chauffage, éviter de boucher les prises d'air dans les pièces, ne pas laisser un moteur de voiture en route dans un garage fermé. Il est question également d'éviter l'usage de la «tabouna» et des appareils de cuisson comme moyens de réchauffement et de faire procéder à l'entretien régulier des appareils par un professionnel. Il a appelé les citoyens à acheter les appareils de chauffage conformes aux normes de sécurité imposées. «*Le citoyen doit impérativement demander le certificat de conformité avant d'acheter son appareil de chauffage*», a insisté l'intervenant. «*Généralement, les chauffages sont utilisés à partir du mois de novembre jusqu'en février. L'appareil en question doit impérativement être entretenu par un professionnel avant son utilisation. Ce dernier doit vérifier et entretenir l'appareil et son canal d'évacuation parce que des objets et même la poussière peuvent s'introduire à l'intérieur du chauffage et causer sa défaillance*», a-t-il expliqué. Afin d'éviter les bilans tragiques, l'invité du forum d'«*El Moudjahid*» a indiqué qu'au programme de la campagne de sensibilisation lancée récemment des portes ouvertes sont organisées au niveau des unités de la Protection civile, des messages de mesures préventives sur les médias et les réseaux sociaux ainsi que des caravanes de prévention qui sillonnent les différentes communes, villages et douars reculés pour un travail de proximité au plus près des citoyens afin de les alerter sur les dangers de ce tueur silencieux. Achour a ajouté que la campagne aura pour but d'«*enseigner les comportements nécessaires dans le domaine de la sécurité et de se protéger des dangers de ce tueur silencieux*». Il a ajouté que cette campagne se poursuivra tout au long de la saison hivernale à travers des programmes de sensibilisation au niveau des écoles, des mosquées et autres, avec l'aide de la société civile et des associations locales, les ministères de la Santé, du Commerce, des Affaires religieuses et la Sonelgaz.

T. K.

Codes communal et de wilaya

Merad : adapter les textes aux nouvelles exigences de gouvernance

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, a mis en avant, hier à Alger, l'attachement de l'Etat à adapter les codes communal et de wilaya aux nouvelles exigences de gouvernance, en application de l'approche du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui accorde une place de première importance aux collectivités locales dans les politiques publiques. M. Merad s'exprimait à l'ouverture du 5e congrès annuel du Réseau Moyen-Orient et Afrique du Nord de recherche en administration publique (MENAPAR), sous le thème «Le territoire, la numérisation et le développement local : complémentarité et perspectives». Il a souligné, dans ce cadre, que la nouvelle approche contenue dans le programme du président de la République «*a mis en exergue la place des collectivités locales dans les politiques publiques. Elles bénéficient désormais d'un soutien plus important en termes de gouvernance, à travers la révision des codes communal et de wilaya pour cadrer avec les nouvelles exigences de gouvernance, tout en veillant à l'association des élus locaux aux projets stratégiques et l'association de la société civile dans la prise de décisions, en sus des moyens financiers alloués pour la promotion de la qualité des services*». L'Algérie a accordé, depuis l'indépendance, un intérêt tout particulier au développement local, alliant centralisation et décentralisation dans la gestion des affaires internes, a ajouté le ministre, arguant que «*les moyens nécessaires ont été alloués pour garantir les services publics*». Le président de la République a tracé un programme spécial pour les zones d'ombre dans le but de réduire les disparités entre les différentes régions, a poursuivi le ministre, citant le recensement de 12 559 zones d'ombre à travers les différentes wilayas ayant bénéficié d'un plan d'urgence prévoyant des opérations à court et moyen terme. «*Ce plan,* poursuit M. Merad, *a permis la réalisation, en un temps record, de projets à travers 10 877 régions en faveur de 6.2 millions d'habitants pour une enveloppe financière globale de l'ordre de 337 milliards de dinars en attendant le parachèvement du programme, dont le taux de réalisation a atteint les 90 %*». Le soutien de l'Etat aux collectivités locales ne s'est pas arrêté à ce niveau, ajoute le ministre, relevant qu'il a également touché la réduction de la fracture numérique entre les zones rurales et les villes et les catégories de la société, à travers l'adoption de nouveaux programmes permettant à l'Algérie d'instaurer les leviers d'application des approches modernes de développement local initiées par le président de la République. «*L'Etat a assuré les capacités permettant de renforcer l'attractivité, la compétitivité des territoires et leur intégration aux réseaux économique régional, continental et international*», a-t-il dit. Les participants, parmi des professeurs, des chercheurs et des experts algériens et étrangers, débattront sur la gestion moderne dans les collectivités locales et les effets de la transition numérique sur la gestion des ressources humaines et la fiscalité. L'ouverture de ce congrès de 3 jours s'est déroulée en présence du Conseiller du président de la République, chargé des archives nationales et de la Mémoire nationale, Abdelmadjid Chikhi, du Médiateur de la République, Madjid Ammour, et du ministre de la Numérisation et des Statistiques, Hocine Cherhabil, ainsi que des autorités locales et des cadres de l'Etat.

Lyes F.

LA QUESTION DU JOUR

Les Turcs déterminés mais prudents

Suite de la page une

Il est vrai que les Turcs ont une façon bien à eux d'entrer en guerre, très différente en tout cas de celle des Russes, que leur président a évoquée, il n'y a pas longtemps, parlant d'ailleurs non pas aux Kurdes mais aux Grecs, et qui consiste à surprendre l'ennemi, en fondant sur lui une nuit qu'il ne s'y attend pas du tout. Pas étonnant donc que les Turcs soient déjà à l'œuvre, en train de réaliser les objectifs qu'ils s'étaient fixés, sans doute bien avant l'attentat d'Istanbul, tout en ayant l'air de ne s'être encore décidés à rien. C'est que là où ils veulent tant aller, et depuis si longtemps, se trouvent deux puissances, et non des moindres, puisqu'il s'agit de la Russie et des Etats-Unis, dont ils ne savent pas avec précision quelles seront le moment venu les réactions – c'est-à-dire à leur invasion soit de la Syrie seule, soit de la Syrie et de l'Irak en même temps, soit à des moments différents. Les Russes comme les Américains ont bien dit qu'ils comprenaient leurs soucis sécuritaires, mais c'est pour ajouter aussitôt qu'ils désapprouvaient le recours à la force pour y remédier. Cependant, si la Turquie discutait l'affaire avec Damas avant de s'y mettre, la Russie pourrait peut-être fermer les yeux sur la violation du territoire syrien qu'elle est tout de même en train de méditer. Voilà une condition russe que la Turquie serait pour sa part prête à satisfaire, si elle ne savait pas qu'elle était de nature à rendre les Américains encore moins coopératifs, bien plus imprévisibles qu'ils ne le sont déjà. Le vrai problème en l'occurrence, ce ne sont pas les Russes qui le lui posent, mais les Américains, portés à voir dans les Kurdes des frères d'armes, pour avoir combattu à leurs côtés dans la guerre contre Daech. Les abandonner juste au moment où la Turquie entend éliminer définitivement la menace qu'ils représentent pour elle, ce serait du plus mauvais effet à l'intérieur des Etats-Unis, où les Kurdes ne sont pas sans compter des amis. Toutes ces incertitudes, à la fois côté russe et côté américain, même si c'est de ce dernier qu'elles sont le plus prononcées, expliquent que les Turcs attaquent mais sans y aller de toutes leurs forces. Pourtant leur président a réussi le coup de force d'être en bons termes aussi bien avec les uns qu'avec les autres. Il devrait avoir déjà obtenu la garantie qu'ils le laisseraient faire, d'autant qu'ils disent tous comprendre en l'espèce ses motivations.

M. H.

Centre de recherche juridique et judiciaire

«L'impact des us et coutumes sur l'évolution de la législation», thème d'une journée d'étude

«L'impact des us et coutumes sur l'évolution de la législation» a été le thème d'une journée d'étude organisée, dimanche à Alger, par le Centre de recherche juridique et judiciaire.

Par Assia F.

Lors de cette rencontre, le directeur du Centre de recherche juridique et judiciaire, Rachid Farah, a affirmé que *«l'enregistrement par écrit des us et coutume, étant un legs commun de la société, est désormais plus qu'une nécessité»*, appelant à *«concrétiser cette initiative au moyen d'un procédé scientifique, en vue de permettre au magistrat d'exploiter les us et coutumes, qui font partie des sources de la base juridique et une protection des droits des justiciables»*. De son côté, l'enseignant universitaire Ahmed Djaâfari a souligné dans sa communication intitulée «Répertoire des traditions algériennes : mécanismes et méthode d'enquête», la nécessité de mettre en place une stratégie nationale de collecte et de documentation des us et coutumes par des équipes scientifiques qui comprennent des chercheurs de différentes spécialisations.

Dans le même sens, l'enseignante universitaire Soumia Bahloul a prôné la nécessité de consolider la place des us et coutumes dans le système national, étant *«une source importance parmi les sources de la base juridique»*, et ce, à travers la *«constitutionnalisation des traditions avec un texte explicite»*, d'autant plus, a-t-elle ajouté, que leurs contenus *«sont issus de la société»*. Plusieurs intervenants ont également mis l'accent sur l'importance d'élaborer un répertoire national sur les us et coutumes, tout en tenant compte des spécificités sociales dans l'opération de collecte et de documentation des traditions.

Les participants ont débattu, dans cette rencontre, de la question des modalités d'appliquer les us et coutumes par le juge civil, commercial et aux affaires familiales, et abordé les modalités de les faire appliquer dans les groupes juridiques et le contrôle de la Cour suprême sur l'application par les tribunaux des us et coutumes.

A. F.

Réunion du CLCPRO à Oran

Conjuguer les efforts dans la lutte antiacridienne

Les participants à la 10e session de la Commission de lutte contre le Criquet pèlerin en Afrique de l'Ouest (CLCPRO) et à la 15e réunion de son organe exécutif, qui a débuté dimanche à Oran, se sont penchés sur les réalisations de cette commission depuis 20 ans, en mettant l'accent sur la nécessité d'efforts concertés entre les Etats membres pour lutter contre ce fléau. Le directeur par intérim des relations économiques et de la coopération internationale au ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Fayçal Allek, a indiqué, dans son intervention, que l'Algérie était consciente de l'importance et de la nécessité de lutter contre le criquet pèlerin, et considère que cette lutte ne sera efficace que grâce aux efforts concertés des pays de la région et de tous les acteurs, des spécialistes et experts en la matière. Il a ajouté que l'Algérie, à travers la mise en place d'un programme spécial de coopération Sud-Sud dans le cadre du plan d'action gouvernemental pour l'année 2021, a décidé de faire de l'échange d'expertise et d'assistance technique l'un des moyens qui soutiendraient les efforts dans ce domaine.
M. Allek a souligné que le ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger est *«pleinement disposé à coordonner les initiatives visant à atteindre ces objectifs et ne ménagera aucun effort pour accompagner les démarches entreprises»*, souhaitant que cette rencontre sera l'occasion d'échanges et de débats pour trouver les meilleurs moyens d'atteindre les objectifs communs.

T. G.

Wilayas de l'Ouest

Sessions de formation au profit des présidents d'APC

Des sessions de formation ont été lancées dimanche dans plusieurs wilayas de l'Ouest du pays au profit des présidents des Assemblées populaires communales (P/APC), dans le cadre du programme élaboré par le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire.

A Oran, le Centre national de la formation des personnels des collectivités locales a abrité une session de formation en faveur des 26 P/APC de la wilaya, en collaboration avec différents secteurs ministériels.

Le secrétaire général (SG) de la wilaya d'Oran, Laidouni Fodhil, a indiqué que cette formation s'inscrit dans le cadre *«des démarches permanentes pour renforcer les capacités des acteurs locaux, à savoir des cadres et élus, en vue d'améliorer la qualité du service public»*.

S'agissant de la seconde session de formation sur les instruments de planification urbaine, lancée également dimanche au profit d'ingénieurs en charge de projets urbains à travers 28 wilayas du pays, en collaboration avec l'Agence française du développement, M. Laidouni a indiqué que celle-ci est divisée en deux phases : la première du 27 au 30 novembre courant porte sur l'urbanisme et est encadrée par des universitaires et des experts étrangers. La seconde aura lieu du 12 au 15 décembre et portera sur la problématique du transport et de la mobilité interurbaine. A Saïda, le stage de formation, de quatre jours, au profit des présidents d'APC porte sur les normes liées aux secteurs de la Santé, de l'Habitat, des Travaux publics, de l'irrigation, de l'Agriculture, de la Solidarité nationale, de la Jeunesse et des Sports, de la Culture et des Arts et de l'Environnement.

Le wali, Ahmed Boudouh, a souligné que cette session permettra de renforcer les capacités des présidents d'APC et vise à améliorer leur rendement au travail afin d'assurer le bon fonctionnement de l'administration communale. A Aïn Temouchent, 28 présidents d'APC suivent une formation dans le domaine de la santé publique afin de renforcer leurs connaissances en matière d'éducation du citoyen et de protection de sa santé contre diverses maladies et épidémies. Le wali, M'hamed Moumen, a déclaré, à l'ouverture des travaux, que cette session s'inscrit dans le cadre des efforts de l'Etat visant à améliorer la gestion du service public eu égard à son importance. A Tlemcen, la deuxième phase de la formation des présidents des 53 APC de la wilaya aura à traiter de la problématique du secteur de la Santé, notamment la question de la gestion de la santé publique, en plus d'autres axes liés à la gestion financière, les marchés publics et divers aspects de la gestion municipale.

Safy T.

UNPA :

Avancée notable dans la modernisation du secteur agricole

Une avancée notable a été réalisée à l'échelle nationale en matière de modernisation du secteur agricole, caractérisée par un bond qualitatif dans les rendements et la production agricole, a affirmé, dimanche à Blida, le secrétaire général de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA), Abdellatif Dilmi.

«La majorité des wilayas du pays, notamment celles du Nord, de l'Ouest et du Grand Sud, ont réalisé d'importantes avancées en matière de modernisation du secteur agricole», a indiqué M. Dilmi dans son allocution à une rencontre avec les agriculteurs de la wilaya, organisée à l'occasion du 48e anniversaire de la création de l'UNPA, en présence du wali de Blida, Ahmed Maabed. Il a souligné, à ce titre, le changement intervenu, ces dernières années, dans les méthodes de travail des agriculteurs *«qui ont désormais pris conscience de l'importance d'adopter les méthodes et les techniques modernes, exploitées en matière de céréaliculture et d'arboriculture et d'élevage, en vue du relèvement du volume de la production agricole»*. Le même responsable a également loué l'orientation prise par les exploitants agricoles et les agriculteurs en général, de faire appel à une *«ressource humaine spécialisée dans le domaine agricole, tout en adoptant des règles et méthodes scientifiques modernes, qui ont énormément contribué à la hausse des rendements agricoles»*. Le secrétaire général de l'UNPA a lancé, à l'occasion, un appel aux agriculteurs à *«redoubler d'efforts pour consacrer l'autosuffisance afin de se libérer de la dépendance alimentaire, notamment dans la filière céréalière, au vu notamment des ressources naturelles de l'Algérie qui dispose de terres fertiles et d'eaux souterraines, outre l'intérêt accordé par le président de la République à la promotion et au développement du secteur»*. Il a également, appelé à l'*«impératif de l'ouverture de l'investissement agricole»* à tous ceux qui souhaitent investir dans le secteur très attractif pour les industriels et les spécialistes d'autres secteurs, et à faciliter l'acquisition des équipements et des engrais en vue de consacrer l'autosuffisance alimentaire et de s'orienter vers l'exportation, à l'avenir. Abritée par la Chambre d'agriculture de wilaya, au centre-ville de Blida, cette rencontre a été l'occasion d'honorer de nombreux agriculteurs adhérents à l'UNPA.

Tahar F.

Campagne oléicole à Béjaïa

La production en baisse, d'après les prévisions

■ *Une baisse production d'olive et d'huile est prévue pour la campagne oléicole de cette année.*

Par Hocine Cherfa

Un responsable à la Direction des services agricoles de la wilaya de Béjaïa, en l'occurrence, Abdelhakim Aïssat, a récemment annoncé sur la radio locale que les prévisions de production d'huile d'olive cette année sont d'un peu plus de 13,7 millions de litres, ce qui est loin de la production enregistrée l'an dernier qui était d'un peu plus de 16 millions de litres. Cette baisse est expliquée par les spécialistes de la filière par plusieurs facteurs, dont la sécheresse ou le manque de pluviométrie, la destruction de plusieurs centaines d'anciens et grands oliviers par les feux de forêt qui ont affecté la wilaya deux années de suite, la hausse des températures dues au changement climatique, l'apparition de certaines maladies, la conduite presque totale en régime pluvial de la productivité des plantations oléicoles, l'absence de nouvelles techniques de ramassage des olives et la durée trop longue de conservation des olives avant leur trituration. Cette production prévisionnelle reste «*appréciable*», si l'on se réfère au rendement obtenu et à tous les aléas qui guettent la filière. Cependant, la situation devrait être prise au sérieux et des mesures à la hauteur des défis identifiés devraient être prises afin de protéger cette filière qui offre plus de 40 000 postes d'emploi directs et indirects en faveur de la région. Il est vrai que le manque de fruit peut être compensé par le rendement, mais la réalité est tout autre car nous sommes loin des 20, 22 voire 25 millions de litres produits les années passées. Les oléiculteurs ne cessent d'alerter les pouvoirs publics sur cette situation avec des suggestions à l'appui. Selon le même responsable, une moyenne de 14 quintaux sont produits par hectare et un rendement de 18 litres par quintal est enregistré en ce début de campagne. Une campagne qui a commencé vers la fin du mois d'octobre et qui semble très timide pour le moment comme nous l'avons constaté. La cueillette des olives pourrait atteindre sa vitesse de croisière la fin du mois de décembre avec les vacances scolaires. En outre, les prévisions en fruit pour l'actuelle cueillette des olives sont de 745 000, alors qu'en temps normal ce nombre est multiplié par deux. A noter que depuis le début de la cueillette, sur une superficie de 1 943 hectares, une récolte 23 230 quintaux d'olives a été collectée, dont 15 220 passés à la trituration. Cette récolte a provisoirement généré 2 992,90 hectolitres d'huile pour un rendement moyen de 19 litres par quintal. Il faut noter que la wilaya de Béjaïa reste le bassin le plus important du pays en oliviers et en production d'huile. Elle dispose d'une superficie totale de 57 172 ha, dont 51 696 ha en rapport (en production), la différence représente de jeunes oliviers, soit 4,5 à 5 millions d'arbres et l'essentiel de la production oléicole est fourni par la vallée de la Soummam, soit les communes situées entre Sidi-Aïch et Tazmalt. De nombreuses variétés d'olives sont produites dans la région dont Chemlal, Tabelout, Azerradj, Aimel, Aharoune, Limli, Bouchouk, Taksrit, Aberkane, Teffah, etc. La région de Seddouk est connue pour sa production en oliviers de table et de conserve. Il faut noter que la wilaya de Béjaïa compte 419 huileries, dont 196 traditionnelles, 131 semi-automatiques et 92 huileries automatiques. Il faut noter que le manque de production du fruit observé ces dernières années a incité beaucoup d'oléifacteurs à fermer leurs huileries ou réduire le temps de travail et leurs employés. L'Association pour le développement de l'oléiculture et des industries oléicoles avait alerté, par courrier, les pouvoirs publics sur les problèmes majeurs que vit la filière, dont l'«*écoulement ou la commercialisation de la production oléicole auquel sont confrontés les agriculteurs dans l'exercice de leur activité et les concitoyens dans la recherche d'une alimentation de qualité, saine et équilibrée*». Dans la lettre adressée aux hautes autorités du pays, l'Association dit «*assister simultanément à des mesures contradictoires et discriminatoires à l'égard des oléiculteurs et organisations professionnelles de la filière*», expliquant que «*cette filière agricole qui revêt un caractère important et identitaire, créatrice d'emplois, respectueuse de l'environnement et des ressources en eau, se trouve en situation de concurrence déloyale face à l'agriculture industrielle dont les coûts à l'importation ne font que croître*». Pour les rédacteurs du courrier, «*cette situation est devenue aussi intolérable, avec d'un côté une rente de situation très élevée pour certains, et de l'autre des agriculteurs modestes contraints de quitter leur terre pour aller parfois grossir la liste des chômeurs*». L'association suggère ensuite «*de faire le point des résultats réalisés à la faveur de la mise en œuvre du programme de développement de cette filière dans le cadre de la politique et des plans de développement agricole et rural ainsi que les contraintes exogènes liées au phénomène de changement climatique, estimant que l'on ne peut pas seulement se contenter des prévisions de croissance ou de ralentissement de la production par rapport aux performances atteintes d'une année à l'autre*».

H. C.

Ghardaïa

Récolte prévisionnelle d'olives en hausse

Une récolte d'olives de plus de 33 253 quintaux (qx) est prévue dans la wilaya de Ghardaïa au titre de l'actuelle campagne agricole 2022, a-t-on appris auprès de la Direction des services agricoles (DSA).

Cette production représenterait une hausse de près de 65 % par rapport à celle de la dernière campagne agricole, au cours de laquelle 21 247 qx d'olives ont été récoltés, a indiqué à l'APS le responsable des statistiques à la DSA, Khaled Djebrit. La production de cette année devrait atteindre un rendement moyen de 26 qx par hectare et cela en dépit d'une très faible pluviométrie et des fortes chaleurs enregistrées cet été dans la région, a-t-il précisé.

Cette campagne touche une superficie de 1 175 hectares, soit près de 210 400 oliviers productifs disséminés sur une superficie globale de 1 815 hectares, a-t-il fait savoir, ajoutant que près de 364 757 pieds ont été plantés ces dernières années dans la wilaya de Ghardaïa.

Les services de la DSA estiment également que sur la récolte de 33 253 qx d'olives prévue, 23 458 qx seront consommés comme olive de table et 9 795 qx seront destinés à l'extraction de près de 1 000 hectolitres d'huile d'olive «vierge et bio»' au niveau des trois huileries modernes, une à Guerrara (120 km à l'est de Ghardaïa) et deux au chef-lieu de la wilaya (Ben Izgen et Ben Ghanem).

La superficie consacrée à l'oléiculture dans la wilaya de Ghardaïa a connu un développement notoire, passant de 118 hectares en 2 000, à 1 394 hectares en 2015 et à 1 815 hectares avec 364 775 oliviers pour l'actuelle campagne agricole, a-t-on signalé.

L'olivier, qui présente l'avantage de se multiplier par bouture, devrait connaître une grande expansion les prochaines années, notamment à la faveur de la généralisation des moyens modernes d'irrigation, tels que le système de goutte-à-goutte et la vulgarisation de l'itinéraire technique de l'oléiculture auprès des agriculteurs de la région ainsi que le respect des techniques de cueillette (en évitant le gaulage), de stockage et de trituration des fruits afin d'optimiser la récolte, selon des spécialistes.

H. N.

Zone euro

Premier ralentissement depuis mars de la croissance des crédits au secteur privé

La croissance des crédits accordés par les banques au secteur privé a légèrement décéléré en octobre, et ce, pour la première fois depuis mars, suggérant que le pic d'inflation pourrait être atteint, a indiqué hier la Banque centrale européenne (BCE).

Les prêts au secteur privé, ajustés de certaines opérations strictement financières, ont progressé de 6,5 % sur un an, soit un demi point de moins qu'en septembre, sur fond de taux d'intérêt relevés de manière agressive par l'institution monétaire qui ont pour effet de freiner le crédit.

Dans le détail, les prêts accordés aux entreprises ont progressé de 8,9 %, comme en septembre. La baisse concerne les financements sur moins d'un an, pour parer aux coûts d'exploitation renchéris par la hausse des prix de l'énergie et des matières premières.

La croissance des crédits accordés aux ménages, comprenant les prêts pour la consommation et le logement, a ralenti à 4,2 %, poursuivant un ralentissement observé depuis mai. La croissance de la masse monétaire M3, à 5,1 %, retrouve le rythme d'avant pandémie de Covid et l'explosion consécutive de la demande d'aides financières.

L'agrégat M3 est utilisé par la BCE comme indicateur avancé de l'inflation. Il comprend les espèces en circulation, les crédits à plus de deux ans ainsi que les dépôts des ménages et des entreprises.

La BCE veut à tout prix réduire l'inflation en zone euro, qui a dépassé la barre des 10 % sur un an en octobre.

Déterminée à ramener la hausse des prix à la cible de 2 %, l'institution monétaire a relevé ses taux directeurs de 2 points de pourcentage depuis juillet et va encore les relever lors de la dernière réunion de l'année le 15 décembre, selon ses propres annonces.

Dila Y.

Skikda

Impératif de soutenir les riverains de la zone humide Guerbès-Sanhadja

■ *Le directeur général des forêts, Djamel Touahria, a mis l'accent, dimanche à Skikda, sur l'importance de soutenir les riverains de la zone humide Guerbès-Sanhadja de la wilaya dans la concrétisation de projets devant générer des revenus et préserver l'environnement.*

Par Hacène B.

Au cours d'une rencontre de présentation du projet de gestion intégré du complexe de zones humides Guerbès-Sanhadja, mené en partenariat entre le ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, le programme des Nations unies de développement (PNUD) et la Direction générale des forêts (DGF), M. Touahria a ainsi souligné l'impératif d'accompagner les habitants de ces zones à concrétiser des projets devant générer des revenus et préserver l'environnement.

«*Il faut protéger la zone humide Guerbès-Sanhadja, l'une des plus belles zones touristiques d'Algérie par l'engagement de projets qui génèrent de la richesse et des emplois et qui soient bénéfiques pour le site et la population*», a encore estimé le DGF, durant la rencontre tenue au siège de la wilaya en présence de Blerta Aliko, représentante résidente du PNUD, de Samir Chebeb, représentant du ministère des Affaires étrangères, du secrétaire général de la wilaya et des cadres de directions des wilayas concernées.

M. Touahria a fait état de la mobilisation d'une enveloppe financière de 100 000 dollars par la société Coca-Cola pour le développement de la zone humide de Guerbès-Sanhadja et sa préservation contre les déchets, en précisant que ce montant financera des projets de collecte de déchets organiques qui serviront à produire des engrais biologiques et du biogaz à exploiter comme énergie de chauffage des serres agricoles de la région.

Il a également relevé que la classification de la zone Guerbès-Sanhadja comme zone protégée exige la satisfaction de plusieurs conditions et critères, estimant que la nouvelle loi de protection des biens de l'Etat est «*un acquis important devant consolider la protection des biens forestiers contre les agressions répétées*».

De son côté, Mme Ghania Bessah, directrice des études chargée de la coopération internationale à la DGF, a présenté ce projet qui s'inscrit dans le cadre de la politique nationale de protection des zones humides, de la biodiversité et du développement durable, élaboré en coordination avec le PNUD.

Le projet porte sur la consolidation de 75 hectares de dunes du complexe de zones humides Guerbès-Sanhadja de sorte à favoriser la protection contre les inondations, contrôler l'érosion et améliorer la qualité de l'eau, outre la réhabilitation de cette zone par une utilisation rationnelle de ses ressources en eau.

Outre sa dimension écologique, le projet contribuera à mettre en place les conditions pour réaliser un développement socio-économique, a affirmé Mme Bessah.

Soufiane Debih, chef de projet au PNUD, a présenté de son côté le projet «Green lady» d'exploitation des figues de Barbarie qui poussent avec abondance dans la région, dans le cadre des actions de développement socio-économiques.

Une unité de transformation de ce fruit a été ainsi installée en vertu de ce projet et est gérée par des femmes rurales de la région de Guerbès pour l'extraction des huiles essentielles du fruit, a-t-il noté.

Mme Blerta Aliko a souligné que ce projet est de nature à favoriser la protection du patrimoine naturel de l'Algérie, riche en zones humides.

La délégation devait effectuer hier une visite d'inspection à la zone humide Guerbès-Sanhadja et à la pépinière qui s'y trouve.

H. B.

Campagne labours-semailles

Une superficie de plus de 2 500 ha ciblée à Boumerdès

Une surface globale de plus de 2 500 hectares, représentant un taux de 4 % de la superficie agricole utile (SAU) de la wilaya estimée à 65 000 ha, est prévue à l'emblavement dans le cadre de la campagne labours-semailles 2022-2023 lancée récemment dans la wilaya de Boumerdès, a-t-on appris, dimanche, auprès de la Direction locale des services agricoles (DSA).

«*La superficie à emblaver, cette saison, est en baisse comparativement aux précédentes campagnes durant lesquelles les surfaces réservées à la céréaliculture fluctuaient entre 3 000 et 4 000 ha, après avoir atteint un pic de 8 000 ha durant les campagnes agricoles 2011 et 2012*», a indiqué le directeur des services agricoles (DSA) par intérim, Bouisri Abderrahmane.

Le coup d'envoi de la campagne agricole 2022/2023 a été donné jeudi dernier à partir de l'exploitation agricole «Behaz Mohamed», relevant de la commune de Si Mustapha à l'Est de la wilaya, en présence des autorités locales, d'agriculteurs et de partenaires du secteur, a-t-il signalé.

Selon M. Bouisri, le recul de la superficie affectée à la céréaliculture s'explique par l'orientation des céréaliculteurs vers les cultures permanentes, notamment la viticulture, réputée pour être une filière plus rentable et ne nécessitant pas d'importants apports en eau, comparativement à d'autres filières agricoles. Selon les chiffres communiqués par le DSA sur la superficie globale dédiée, cette année, à la culture de céréales, 1 984 ha (soit 75 %) sont réservés au blé dur, 325 ha (11 %) au blé tendre, 221 ha (7 %) à l'orge et 183 ha (7 %) à l'avoine.

A cela s'ajoute une superficie de 451 ha (soit 17 % de la superficie ciblée) destinée à la production de semences céréalières, une filière dans laquelle Boumerdès est considérée comme le principal fournisseur des wilayas voisines. Durant la campagne écoulée, la wilaya avait réalisé une production globale de plus de 53 100 quintaux de blé dur, avec une moyenne de rendement estimée à 26 qx/ha, en plus de 9 300 qx de blé tendre, 2 900 qx d'orge et 4 200 qx d'avoine.

Ali O.

Mostaganem

Magmos (ex-Enafroid), un autre segment économique moribond

A Mostaganem, un autre segment s'éteint avec des dommages économiques et financiers inestimables. Aujourd'hui, la nouvelle politique des autorités de la wilaya est la valorisation des structures économiques et Magmos aurait pu être un des leviers de base pour une telle perspective. Mais cette société avec ses structures, ses équipements et ses hectares, est en fin de vie d'une manière muette. Cette société qui se mure par ses longues clôtures fût construite à Mostaganem durant les années soixante-dix par des Suédois pour faire face, à l'époque, à un manque patent de structures frigorifiques dans la wilaya et dans la région. Une structure frigorifique d'une capacité nominale de 30 000 m³ de froid négatif et positif avec plusieurs tunnels de congélation, un gigantesque espace de conditionnement et un parc de semi-remorques frigorifiques. Lors des années où l'importation de grandes quantités de poissons congelés de Mauritanie et les viandes rouges provenant d'Argentine et de l'Uruguay, Magmos était partie pour être une des entreprises les fructueuses de la région en matière de stockage de produits périssables. Les entrepôts frigorifiques ne désemplissaient pas de produits qui servaient, à l'époque, à alimenter les bases de vie du Sud et les casernes militaires et autres corps constitués. Les consommateurs se rappellent toujours des bienfaisances que Magmos leur procurait, surtout en termes de produits et de pouvoir d'achat. A une époque donnée, commençaient à Mostaganem les premières opérations d'exportation de poissons vers l'Espagne (poulpes et crevettes) et le froid industriel était une aubaine car ailleurs il n'y avait aucune structure frigorifique qui pouvait soutenir ces activités. D'un autre côté, l'entreprise détenait un agrément qui servait aux exportateurs comme document sanitaire obligatoire aux frontières européennes. C'est ainsi que vers la fin des années quatre-vingts, la crise économique pointait déjà, engendrant un frein des activités et entamant la descente aux enfers de l'entreprise. A cela, il faut rappeler que malgré sa restructuration en PME, l'instabilité des dirigeants avec en plus les difficultés financières insurmontables, entraîneront l'entreprise dans des turbulences pour aboutir au déclin. Pour son redressement en 2019, il était question de la céder à une société serbe qui s'était présentée avec un projet économiquement attractif, mais il semble être tombé à l'eau pour des raisons inconnues. Aujourd'hui, avec un infime effectif de 10 personnes, à Magmos tous les équipements de froid furent démantelés et transférés à MagOran. Cette société reine d'antan, est aujourd'hui sans trône et il ne lui reste que les milliers de m² en hangars vides. Enafroid, Magmos, puis MagOran puis le néant. Comme c'est le cas de l'ONCV et autres sociétés fermées. Ce qui reste du patrimoine de Magmos se trouvant dans une zone de dépôts peut être octroyé en concession comme bien résiduel au profit d'investissements industriels encourageant l'entrepreneuriat.

Lotfi Abdelmadjid

Festival national de la production théâtrale féminine

Vibrant hommage rendu à la défunte artiste Sonia

Ouvert dimanche à Annaba en présence d'un public nombreux, dont des artistes et des passionnés de théâtre, la 5e édition du Festival culturel national de la production théâtrale féminine a été marquée par un vibrant hommage rendu à la défunte artiste et grande dame du théâtre algérien Sonia, de son vrai nom Sakina Mekiou.

Par Abla Selles

Cet évènement qui a attiré le public dès le premier jour, est une occasion pour mettre la lumière sur la créativité féminine au théâtre algérien. C'est aussi un espace d'échange artistique et un lieu de valeur pour découvrir de nouvelles pièces de théâtre.

La cérémonie d'ouverture a été marquée par la projection d'un documentaire signé par le réalisateur Ali Aïssaoui sur la vie et les parcours de la grande femme de théâtre, Sonia. Des témoignages d'artistes et compagnons de route de la défunte Sonia enrichissent ce documentaire qui évoque le parcours de cette grande artiste qui fut la commissaire de ce même festival et se distingua particulièrement par ses rôles dans les pièces «*Fatma*», «*Les martyrs reviennent cette semaine*», «*Hadhria oua El Houas*», «*Galou larab galou*».

L'hommage rendu à cette artiste a été marqué également par la présentation d'une pièce intitulée «*Algérie*», qui constitue un remix des œuvres dramatiques de Sonia et la peinture d'un grand portrait de la défunte par Zakaria Art, un jeune plasticien d'Annaba.

Des femmes artistes, dont la comédienne Aïda Guechoud et des moudjahidate ont également été distinguées lors de la cérémonie d'ouverture du festival.

Six pièces de troupes de Skikda, Annaba, Bouira, Sétif et Sidi Bel Abbès rivaliseront durant les quatre jours du festival pour le Prix Kelthoum du meilleur spectacle ainsi que pour les prix des meilleures interprétations, mise en scène, scénographie, chorégraphie et musique.

Organisé au théâtre Azzedine-Medjoubi sous l'égide de la ministre de la Culture et des Arts dans le cadre du soixantenaire de la fête de l'Indépendance, le festival prévoit également la tenue d'une conférence sur «le rôle de la femme durant la révolution libératrice et la présentation de témoignages de moudjahidate de la wilaya d'Annaba».

A. S.

Patrimoine du vieux Mila

Une semaine de sensibilisation sur le secteur sauvegardé

Une semaine de sensibilisation sur le Plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur du secteur sauvegardé (PPSMSS) du vieux Mila est organisée par la Direction de wilaya de la culture et des arts de Mila de dimanche à jeudi. La manifestation donne lieu notamment à l'organisation d'une exposition de photos des principaux monuments archéologiques du secteur sauvegardé de la ville, dont la statue de Melou, la mosquée Sidi Ghanem ou Abou Mouhadjir Dinar, la source romaine Ain El Baled et la muraille byzantine, selon le chef du service de protection du patrimoine culturel à la direction, Lezghed Chiaba. L'exposition qui se tient au siège de l'association «Les amis du vieux Mila» réserve un stand particulier au PPSMSS qui concerne plus de 37 hectares du vieux Mila dont une grande partie est constituée de constructions habitées, de jardins, de vergers et de biens wakfs, dont des zaouïas et des mosquées.

Une équipe d'ingénieurs et de spécialistes encadrent cette manifestation, assurant un travail de proximité de sensibilisation des habitants résidant à l'intérieur du secteur sauvegardé et des visiteurs à la nature et l'importance de ce plan de sauvegarde qui inclut des opérations de restauration et de réhabilitation de cette cité à grande valeur archéologique et historique qui a accueilli plusieurs civilisations successives. La Direction de la culture et des arts œuvre au travers de cette équipe de spécialistes à «*motiver les habitants du vieux Mila à adhérer à cette grande opération de sauvegarde du patrimoine culturel à mener conformément à des normes techniques qui préservent la symbiose propre à ce mode architectural ancien*», selon la même source. La semaine est également une opportunité pour les visiteurs de découvrir l'histoire de cette ville et ses principaux monuments archéologiques dont la première mosquée construite dans toute l'Algérie qu'est celle de Sidi Ghanem, est-il indiqué.

F. H.

Carnaval de Dakar

L'évènement met à l'honneur la culture haal pulaar

Au Sénégal, le carnaval de Dakar s'est ouvert samedi dernier et se déroule jusqu'à dimanche prochain au Centre culturel Blaise-Senghor. Musique, danse, théâtre, parades : c'est la troisième édition de ce festival qui célèbre le patrimoine culturel du pays, et cette année, la culture haal pulaar est mise à l'honneur.

En costumes traditionnels, des femmes dansent en tenant des calebasses de riz et des outils agricoles. La troupe est venue de Kolda, dans le sud du pays. Le doyen Farang Baldé a le sourire. «*Voici le Fouladou, leur culture*», dit-il. Valoriser la diversité du Sénégal, c'est l'objectif du carnaval. Après la culture des Coniaguis, puis des Lébous, focus donc cette année sur celle des Haal Pulaar, notamment présents dans le nord et l'est du pays, mais aussi en Casamance. «*La culture haal pulaar est une culture qui en elle-même est très diversifiée,* explique Fatou Kassé-Sarr, organisatrice de l'événement. *C'est une langue, le peul, des boubous, des formes de tissus assez spécifiques, des coiffes, c'est aussi un type de musique avec certains instruments, le xalam, une sorte de luth, mais pas tout à fait. Donc tout ça, ça fait partie de cette richesse culturelle*».

Le festival permet aussi aux jeunes générations de découvrir des traditions. Henriette, 18 ans, est en train de maquiller des enfants : «*Celui que je fais là, c'est un maquillage de guerre, parce que le blanc représente la pureté, le bleu c'est représentatif du mystère, de la force, du courage. Au cours de mes recherches, j'ai découvert des choses sur la population sénégalaise que je ne savais pas*».

Cette troisième édition est parrainée cette année par le chanteur Baaba Maal.

C. M.

Musique

Weyes Blood, la mélancolie dans le sang

Avec «*And in the Darkness, Hearts Aglow*», son nouvel album, la chanteuse américaine donne une suite à la somptueuse pop orchestrale de «*Titanic Rising*», qui avait marqué l'année 2019. Soit le quatrième album de la chanteuse américaine connue sous l'alias de Weyes Blood, qui offrait une bande-son idéale et presque prémonitoire pendant les confinements. Elle n'a pas manqué de relever les curieux motifs de la moquette – des phallus roses psychédéliques – menant à sa chambre. «*Oui, le lieu est un peu olé olé*», convient-elle en riant. Un terme qui ne correspond pas vraiment à l'image qu'elle renvoie.

C'est à un autre organe humain que s'adresse «*And in the Darkness, Hearts Aglow*», suite de «*Titanic Rising*», pour ce qui est désormais annoncé comme une trilogie. Des cœurs dans les ténèbres ? La formule conradienne, à la poésie délicieusement désuète, est née d'un «*collage dynamique*», en associant deux titres des dix chansons proposées : «*Il fallait que le mot ''ténèbres'' apparaisse pour aller avec la noirceur du temps et le balancer avec le rougeoiement, quitte à ce que ça fasse un peu roman à l'eau de rose*». Sur la pochette soigneusement kitsch, Weyes Blood pose en héroïne romantique. Robe blanche satinée et épaules dénudées, longs cheveux bruns dénoués dessinant une perspective que suit un regard perdu dans ses songes, le cœur touché par un halo de lumière extraterrestre. Amour et solitude, détresse et élévation sont les thèmes abordés dans cet album. Ses chansons convoquent des thèmes universels et intemporels, mais avec une préoccupation actuelle : la destruction des relations sentimentales par la technologie et les réseaux sociaux.

R. I.

Journées théâtrales Toufik-Mimiche à Tébessa

Trois jours de spectacles et de créativité

La maison de la culture Mohamed-Chebouki de Tébessa accueille depuis dimanche et jusqu'à aujourd'hui les journées théâtrales Toufik-Mimiche, qui trois jours durant proposeront aux adeptes du 4e art des spectacles de qualité.

Cette manifestation qui vise à relancer le théâtre dans cette wilaya est dédié à la mémoire du défunt artiste tebessi Toufik Mimiche, décédé à l'âge de 54 ans en 2010 sur la scène du théâtre régional Azzedine-Medjoubi d'Annaba, a indiqué à l'APS Mounir Mouissi, directeur de la maison de la culture, en marge de la cérémonie d'ouverture.

Les spectacles de ces journées ont été inaugurés par le monologue «*Dounia dounia*» du comédien Mohamed Moncif Kehaïria qui a été applaudi par le public.

La manifestation verra la présentation des trois pièces «*Chadjarat El Maouz*» du théâtre régional de Skikda, «*Androuina*» du théâtre d'Oum El Bouaghi et «*Ghossat oubour*» du théâtre régional de Batna.

M. K.

Somalie

Les forces de sécurité continuent d'assiéger l'hôtel attaqué par les shebab

■ *Les forces de sécurité somaliennes se rapprochaient hier des jihadistes shebab qui ont pris d'assaut la veille un hôtel prisé de la capitale Mogadiscio, alors qu'un bilan provisoire fait état d'au moins quatre morts.*

Par Rosa C.

Des coups de feu sporadiques et des explosions continuaient de retentir hier aux alentours de l'hôtel Villa Rose, très fréquenté par des hauts fonctionnaires et des parlementaires et situé à quelques pâtés de maison des bureaux du président, Hassan Cheikh Mohamoud. «*Les terroristes sont coincés dans une pièce du bâtiment et les forces de sécurité sont sur le point de mettre très vite un terme à l'opération*», a ajouté Mohamed Dahir, sans préciser qui étaient les quatre victimes. «*Plusieurs personnes ont été blessées, parmi lesquelles des responsables du gouvernement*», a ajouté le responsable des services de sécurité. Toutes les routes menant au quartier ont été bloquées par les forces de sécurité, ont constaté les correspondants de l'AFP. Des témoins avaient décrit deux fortes explosions dimanche soir, marquant le début de l'attaque par les shebab de cet hôtel situé dans le quartier de Bondhere et jouissant en principe de sérieuses mesures de sécurité. Sur son site internet, le Villa Rose y est décrit comme «*l'hébergement le plus sûr de Mogadiscio*», avec détecteurs de métaux et un haut mur d'enceinte. «*Un groupe de combattants shebab a attaqué un hôtel dans le district de Bondhere ce soir (et) les forces de sécurité sont engagées pour les éliminer*», avait annoncé dimanche le porte-parole de la police nationale, Sadik Dudishe, dans un communiqué. Dès dimanche soir, de nombreux civils et des responsables politiques avaient été secourus et évacués de la zone. «*J'étais près du Villa Rose lorsque deux fortes explosions ont secoué l'hôtel. Il y a eu des tirs nourris. La zone a été bouclée et j'ai vu des gens fuir*», a relaté un témoin, Aadan Hussein, depuis Mogadiscio. «*J'ai vu plusieurs véhicules militaires avec des forces spéciales se diriger vers l'hôtel, et quelques minutes plus tard, il y a eu des tirs nourris et des explosions*», a de son côté déclaré Mahad Yare. Les shebab, groupe affilié à Al-Qaïda qui tente de renverser le gouvernement central somalien depuis 15 ans, ont revendiqué l'attaque. La force de l'Union africaine en Somalie (Atmis) a condamné l'attaque et «*félicité*» sur Twitter «*les forces de sécurité somaliennes pour leur réponse rapide afin d'éviter de nouvelles victimes et des dommages matériels*». Cette nouvelle attaque intervient alors que le président somalien, élu en mai, a décidé d'engager depuis trois mois une «*guerre totale*» contre les shebab. L'armée somalienne, soutenue par des clans locaux, par l'Atmis, et avec l'appui de frappes aériennes américaines, leur ont ainsi repris le contrôle de la province de Hiran et de vastes zones du Moyen-Shabelle, dans le centre du pays. Mais les insurgés ont riposté par une série d'attaques sanglantes, soulignant leur capacité à frapper au cœur des villes et des installations militaires somaliennes. Le 29 octobre, deux voitures bourrées d'explosifs ont explosé à quelques minutes d'intervalle à Mogadiscio, tuant 121 personnes et en blessant 333 autres. Soit l'attaque la plus meurtrière depuis cinq ans dans ce pays fragile de la Corne de l'Afrique. Un triple attentat à la bombe à Beledweyne (centre) a aussi fait 30 morts, dont des responsables locaux, début octobre et au moins 21 clients d'un hôtel de Mogadiscio ont été tués lors d'un siège de 30 heures en août. Ce siège avait soulevé des questions sur la façon dont les militants islamistes ont réussi à atteindre le cœur étroitement gardé du district administratif de Mogadiscio sans être détectés. Des points de contrôle armés bloquent les routes menant à la zone qui abrite également un centre de détention pour les suspects terroristes, supervisé par l'Agence nationale de renseignement et de sécurité. Selon l'ONU, au moins 613 civils ont déjà été tués et 948 blessés dans des violences cette année en Somalie, principalement causées par des engins explosifs artisanaux (EEI) attribués aux shebab. Les chiffres les plus élevés depuis 2017, en hausse de plus de 30 % par rapport à 2021.

R. C.

Commentaire

Congrès

Par Fouzia Mahmoudi

Après que son dirigeant ait été obligé de quitter ses fonctions en septembre dernier, le parti Europe Écologie les Verts (EELV) organisait ce samedi un congrès pour nommer un nouveau chef de file. Six candidates étaient donc en lice pour prendre les rênes du parti écologiste et remplacer le secrétaire national sortant, Julien Bayou. Le vote se tenant en deux étapes, les 11 000 adhérents d'EELV ont d'abord voté lors d'assemblées générales régionales ce samedi. Les délégués auront ensuite le dernier mot le 10 décembre prochain, mais ce premier rendez-vous a permis de connaître et de mesurer les grandes forces en présence. Notamment de répondre à la question suivante : que pèse réellement Sandrine Rousseau, omniprésente dans les médias avec des positions parfois très radicales ? La députée n'était pas candidate elle-même, mais soutenait la motion de Mélissa Camara. Cette dernière n'est finalement arrivée qu'en troisième position avec 13,5 % des voix. Il n'y a pas de contestation possible : elle est largement devancée par Marine Tondelier, membre de la direction sortante qui a réuni 47 % des votes, et par Sophie Bussière, qui était, elle, soutenue par Yannick Jadot et a rassemblé 18 % des votants. Ce score est une déception pour Mélissa Camara. Le fait d'être soutenue par Sandrine Rousseau lui avait donné un certain écho et elle s'attendait alors à un meilleur résultat. D'autant que la candidate s'était alliée avec l'aile la plus à gauche du parti, qui avait fait 20 % des voix au dernier congrès, mais cela n'aura pas été suffisant pour convaincre la majorité des votants. Ces derniers auront peut-être jugé qu'il fallait à la tête du mouvement une personnalité ayant un minimum d'expérience pour aider les Verts à sortir de la mauvaise passe dans laquelle se trouve le mouvement depuis la rentrée. Finalement, du côté de la Nupes (Nouvel Union Populaire et Sociale) ces derniers mois ont été difficiles, entre les accusations de violences domestiques qui visent une personnalité proéminente de La France Insoumise et les sordides polémiques dans lesquelles s'est retrouvé empêtré Julien Bayou, l'alliance de gauche aurait bien besoin de nettoyer son image et d'offrir à ses partisans un nouveau départ après celui manqué de cette rentrée. Reste à voir si la nomination chez EELV d'une nouvelle cheffe de file sera suffisante pour remotiver les sympathisants et les militants qui désespèrent de voir leur parti, et surtout ses thématiques, devenir un parti incontournable sur l'échiquier politique français.

F. M.

Comores

L'ex-président Ahmed Abdallah Sambi condamné à perpétuité

L'ancien président comorien Ahmed Abdallah Sambi, 64 ans, qui est aussi le principal opposant à l'actuel chef de l'État, a été condamné hier à la réclusion à perpétuité dans un procès pour «*haute trahison*» qu'il dénonce comme inéquitable. La Cour de sûreté de l'État est une juridiction spéciale dont les décisions ne peuvent pas faire l'objet d'appel. M. Sambi «*est condamné à la perpétuité et à la dégradation civique de tous les droits politiques et civils*», c'est-à-dire son droit de vote et d'éligibilité, et «*la Cour ordonne la confiscation de ses biens et avoirs*», a lu son président Omar Ben Ali à l'audience. M. Sambi, barbe blanche et boubou bleu, était brièvement apparu la semaine dernière au premier jour du procès, visiblement affaibli après quatre ans de détention préventive alors que la durée légale est fixée à huit mois. «*La composition du tribunal est illégale, je ne veux pas être jugé par cette cour*», avait-il déclaré, avant de refuser de se présenter pendant toute la suite des débats. M. Sambi est accusé d'être impliqué dans le scandale de la «*citoyenneté économique*». L'ancien président (2006-2011) avait fait voter en 2008 une loi permettant de vendre au prix fort des passeports à ceux en quête d'une nationalité. Un moyen de renflouer les caisses de l'État en offrant une terre d'accueil administrative, notamment aux dizaines de milliers de «bidouns», bédouins des pays du Golfe considérés comme des citoyens de seconde zone dans leur patrie et privés de documents d'identité. «*Cette peine est tout à fait cohérente avec ce que nous avons vu jusqu'ici, une mascarade judiciaire guidée par des membres du gouvernement et qui s'est soldée par l'emprisonnement à vie du plus grand opposant politique au régime actuel*», a réagi Tisslame Sambi, la fille de l'ex-président, contactée par l'AFP. Son avocat, Mahamoudou Ahmada, qui s'adressait à la presse depuis son bureau, a assuré qu'il s'attendait à ce que la cour suive les réquisitions concernant la perpétuité. «*Mais ce qui m'interroge, c'est la déchéance des droits civiques de M. Sambi qui n'a pas été demandée par le parquet*», a-t-il ajouté. M. Sambi était accusé d'avoir détourné une fortune dans le cadre de ce programme de vente de passeports. Le préjudice pour le gouvernement s'élève à plus de 1,8 milliard d'euros, selon le procureur, soit plus que le PIB du petit archipel pauvre dans l'océan Indien. «*Ils ont donné à des voyous le droit de vendre la nationalité comorienne comme on vendrait des cacahuètes*», avait fustigé un avocat de l'accusation, Me Éric Emmanuel Sossa. Hier, ce dernier a estimé que la peine prononcée, «*malgré sa sévérité apparente*», était «*conforme à la gravité des faits*». Mais selon l'avocat français de la défense à l'AFP, Me Jean-Gilles Halimi, «*aucune trace de cet argent n'a été démontré, aucun compte découvert*». M. Sambi était initialement poursuivi pour corruption. En septembre, les faits avaient été requalifiés en haute trahison, crime qui «*n'existe pas en droit comorien*», avait insisté Me Halimi. La csour devra «*se faire une construction juridique de cette notion*», avait précisé l'ordonnance de renvoi. La défense a dénoncé l'illégalité de cette juridiction, arguant que son président avait déjà siégé à la chambre d'accusation. Le secrétaire général du gouvernement, Daniel Ali Bandar, s'est dit «*satisfait que le procès se soit déroulé dans le calme*». Mais il attend «*la suite au tribunal civil car plus que les peines de prison, les Comoriens veulent savoir ce qu'il est advenu des millions d'euros qui ont été détournés*». Parmi les autres prévenus de cette affaire, l'homme d'affaires franco-syrien Bachar Kiwan a été condamné à dix ans de prison. La justice comorienne a lancé un mandat d'arrêt international contre lui.

L'Allemagne et l'Espagne dos à dos

L'Allemagne a maintenu ses chances de qualification pour les huitièmes de finale du Mondial-2022 en arrachant le match nul contre l'Espagne (1-1) dimanche à al-Khor, lors de la deuxième journée du groupe E. La Roja (4 pts), qui a marqué par Alvaro Morata (62e), est première avec un point d'avance sur le Japon, son prochain adversaire jeudi prochain, et le Costa Rica. L'Allemagne (4e, 1 pt), qui a égalisé par Niclas Fullkrug (83e), jouera sa qualification jeudi contre le Costa Rica.

Victoire de la Croatie devant le Canada

La Croatie s'est imposée devant le Canada sur le score de 4 à 1, (mi-temps 2-1) en match comptant pour la 2e journée du groupe F, du Mondial-2022 de football, disputé dimanche au stade «Khalifa International» à Doha.

Le Canada a ouvert le score dès la 2e minute par Alphonso Davies, avant que les Croates ne renversent la situation respectivement par Andrej Kramaric (36e et 70e), Marko Livaja (44e) et Lovro Majer (90+4). Dans l'autre match du groupe F, disputé en début d'après-midi, le Maroc a causé la surprise en battant la Belgique par (2-0). A l'issue de cette journée, le Maroc et la Croatie se partagent la 1re place avec un total de 4 points, devant respectivement la Belgique (3 pts) et le Canada (0 point).

La prochaine journée décisive pour la qualification aux 1/8es de finale, prévue jeudi 1er décembre (16h00), mettra aux prises le Canada au Maroc à Al Thumama stadium, d'une part, et la Croatie à la Belgique à Ahmad Bin Ali Stadium, d'autre part. Les deux premiers sont qualifiés pour les huitièmes de finale.

Xavi répond aux polémiques sur le Qatar

«Les gens vont garder un très bon souvenir du pays»

Aujourd'hui entraîneur du FC Barcelone, Xavi a fait ses gammes au Qatar dans ce nouveau rôle. L'ancien milieu de terrain a commencé à officier en tant qu'entraîneur à Al Sadd. Le technicien espagnol connaît donc parfaitement le pays hôte de cette Coupe du monde 2022. Et il pense que ce Mondial va avoir un impact positif sur le Qatar, notamment auprès de l'opinion publique.

Avant d'arriver sur le banc du FC Barcelone, Xavi a passé ses premières années d'entraîneur au Qatar.

L'ancien milieu de terrain barcelonais avait passé la fin de sa carrière de joueur à Al Sadd avant de prendre le poste d'entraîneur dans ce même club. Xavi a donc une grande connaissance de l'environnement dans lequel se déroule cette Coupe du monde 2022. Et il affirme que le Mondial va avoir un impact positif sur le Qatar auprès de l'opinion publique.

«*Je crois que ce Mondial va laisser un héritage très fort pour le pays et la région.*

Je pense que c'est très bien que la culture arabe se fasse connaître à travers le monde. Je crois qu'il y a des clichés et des préjugés très grands, il y a eu beaucoup de critiques sur la culture arabe.

Les gens peuvent voir ce qu'est le Qatar, ce n'est pas ce que les critiques injustes disent. Les gens vont garder un très bon souvenir du pays», a expliqué Xavi.

Ils ont été virés en plein Mondial

Onana, Anelka et les autres...

Le Cameroun a vécu une crise sans précédent avant son match d'hier face à la Serbie, avec la fronde du gardien de l'Inter de Milan, Onana, qui est parti au clash avec son entraîneur, Rigobert Song, en raison de la composante qui n'a pas été de son goût. Le coach n'est pas allé de main morte, demandant sa mise à l'écart et son renvoi.

Ph. > D. R.

Onana n'est pas le seul à avoir quitté le Mondial pour raison disciplinaire

Par Mahfoud M.

«*Onana a été écarté du groupe, on se complique un peu la vie*», a expliqué une source de la Fédération camerounaise de football. Rapidement, la Cadena COPE a révélé qu'André Onana aurait quitté la Coupe du monde à cause de tensions internes avec le sélectionneur concernant le système de jeu. Malgré la volonté de Samuel Eto'o de jouer les médiateurs, le gardien de but de l'Inter aurait jugé la situation comme irréparable et aurait donc préféré abandonner le Mondial. Fabrizio Romano en a rajouté une couche sur son compte Twitter. D'après le journaliste spécialiste du mercato, Rigobert Song voulait qu'André Onana adopte un style de jeu plus traditionnel dans les buts. Sauf que le portier de 26 ans ne voulait pas entièrement changer sa façon de jouer, créant ainsi des tensions dans le vestiaire. Ce n'est pas la première fois qu'un joueur est exclu de cette façon en cours de Coupe du monde.

Anelka a insulté Domenech en 2010

Cette affaire nous renvoie à une autre similaire, qui s'est déroulée en Afrique du Sud, lors de la Coupe du monde 2010 où l'Équipe de France n'avait clairement pas affiché son meilleur visage. Orphelins de Zinédine Zidane, les Bleus ont connu de vives tensions dans le vestiaire. Alors que rien n'allait sur le terrain, un énorme clash a éclaté entre Nicolas Anelka et Raymond Domenech à la mi-temps du match contre le Mexique. «*Va te faire enc*ler, sale fils de p*te*», titrait ainsi «*L'Equipe*» en Une, rapportant les propos qu'aurait lancés l'attaquant de Chelsea au sélectionneur de l'Équipe de France. Une énorme polémique s'en est suivie et Raymond Domenech a pris la décision d'exclure Nicolas Anelka du groupe tricolore. En soutien à leur coéquipier, les Bleus ont ainsi entamé une grève dans le bus, provoquant le fiasco de Knysna.

Le Ghana et la Croatie tourmentés en interne en 2014 et 2018

En 2014, le Ghana avait également décidé d'exclure deux joueurs de son groupe lors du Mondial au Brésil. Sulley Muntari et Kevin-Prince Boateng avaient été écartés par le sélectionneur de l'époque, Kwesi Appiah. Le premier aurait agressé physiquement un membre du staff. Le joueur de Schalke 04 aurait lui insulté le sélectionneur à l'entraînement. Et plus récemment, Nikola Kalinic avait subi le même sort en Russie en 2018. L'attaquant, qui évoluait à l'AC Milan, avait refusé d'entrer en jeu contre le Nigeria, prétextant une douleur au dos. Ce n'était pas la première fois que Nikola Kalinic faisait le coup à la Croatie. Zlatko Dalic, en accord avec son staff, avait ainsi pris la décision de l'exclure du groupe croate pour la Coupe du monde en Russie.

M. M.

Groupe G

Le Cameroun et la Serbie se quittent sur un nul fou

Dans un match spectaculaire, le Cameroun a ouvert le score puis été renversé par la Serbie… avant de revenir à égalité, malgré deux buts de retard et grâce à une entrée fracassante d'Aboubakar. Un résultat nul qui n'arrange ni les Aigles ni les Lions.

Le bilan comptable n'est bon pour personne, mais la promesse de spectacle est tenue. Les deux équipes n'iront peut-être pas plus loin que la phase de poules, mais l'émotion aura au moins été là lors d'une rencontre insensée. Il n'y aura pas forcément de huitièmes de finale de Coupe du monde au bout, mais les deux nations auront offert des sensations. Dans un match complètement dingue comptant pour la deuxième journée du groupe G, le Cameroun et la Serbie se sont quittés sur un résultat nul ponctué de six réalisations. Menés, renversés, revenus à égalité… Grâce à un Aboubakar en mode supersub, les Lions indomptables ont évité le pire et empochent un point (deux unités de retard sur la Suisse et le Brésil, qui s'affrontent un peu plus tard). Exactement comme les Aigles, qui ont montré de belles choses offensivement sans parvenir à être souverains en défense.

Un temps additionnel si cruel...

Il n'a fallu qu'un quart d'heure pour que la Serbie, emmenée par un Mitrovic, pourtant touché au bout de quelques secondes de jeu, adresse un sérieux avertissement au Cameroun : combinant avec Tadic et enrhumant ensuite Nkoulou, l'attaquant de Fulham touche le poteau d'Epassy. Un poignée de minutes plus tard, l'avant-centre loupe le cadre alors qu'il se trouve en bonne position dans la surface de réparation. Des occasions qui font réagir les Lions, Kunde testant les gants de Milinkovic-Savic et Castelletto ouvrant surtout le score sur un corner prolongé par Nkoulou. La vidéo confirme le but et la bande de Song voir alors la vie en rose. D'autant que Kunde est tout près de signer le break, sa tentative étant stoppée par le gardien adverse. Mais soudainement, les orages débarquent au-dessus des têtes de ses partenaires et le ciel coloré en bleu devient complètement noir : coup sur coup, les Aigles font trembler les filets à deux reprises avec une tête croisée inspirée de Pavlovic sur un coup franc de Tadic suivie d'une réalisation de Milinkovic-Savic sanctionnant le manque de réactivité du portier trompé.

… Une réaction si inattendue

Epassy, le dernier rempart pas vraiment convaincant du Cameroun et remplaçant habituel d'Onana (écarté du groupe pour raisons disciplinaires), est encore transpercé dès le retour des vestiaires : profitant d'un ballon perdu de la part d'Hongla, les Aigles inventent un mouvement collectif splendide et transformé par Mitrovic sur un service de -ivkovic. 1-3, match plié ? Certainement pas, répondent les Lions : toujours là, l'entrant Aboubakar exploite une transversale de Nkoulou et lobe Milinkovic-Savic de manière exceptionnelle... avant que Choupo-Moting ne remette les deux équipes à égalité après un super boulot du même Aboubakar, au cœur de cette rencontre folle. 3-3, balle au centre ! Et fin du suspense, même avec un coup de sifflet final qui n'arrange aucun des deux pays malgré une dernière situation pour Mitrovic. N'empêche, ces derniers auront fait le show.

R. S.

LE JOUR D'ALGERIE
Votre quotidien national
http://www.lejourdalgerie.com

Mostaganem

Les barrages ont atteint un taux de remplissage de 40 %

LE TAUX de remplissage des trois barrages implantés dans la wilaya de Mostaganem a atteint 40 %, a-t-on appris, hier, de la Direction locale des ressources en eau.

Les récentes précipitations enregistrées à Mostaganem et dans les wilayas avoisinantes ont contribué à renforcer les réserves du barrage de Oued Cheliff de 2 millions de mètres cubes, portant la capacité de cet ouvrage hydrique à 16 millions m³, soit environ 32 % de ses réserves. Le débit du barrage réservoir Kerrada, situé dans la commune de Sidi Ali, d'une capacité estimée à 70 millions de m³, a atteint un taux de remplissage de 43 % avec plus de 27,5 millions de m³ d'eau. Le barrage de Kramis, situé dans la commune de Neqmaria, d'une capacité de 25 millions de m³, a vu ses réserves atteindre plus de 15 millions de m³, soit un taux de remplissage de l'ordre de 60 %, a ajouté la même source. Contrairement à l'année dernière, marquée par des précipitations supérieures à 200 mm, les chutes de pluie enregistrées en octobre et novembre de cette année n'ont pas dépassé les 33 mm dans la wilaya de Mostaganem, ce qui est en-dessous de la moyenne habituelle durant cette période, estimée à 120 mm.

K. L.

Cour d'Alger/Ancien ministre de la Solidarité nationale

Djamel Ould Abbes condamné à 4 ans de prison ferme

LA 6e CHAMBRE pénale de la cour d'Alger a condamné, dimanche, à quatre ans de prison ferme assortie d'une amende de quatre millions de DA, l'ancien ministre de la Solidarité nationale, Djamel Ould Abbes, pour son implication dans une affaire de corruption liée, notamment, à la dilapidation et au détournement de deniers publics.

La chambre a également rendu un verdict portant confiscation des biens de Djamel Ould Abbes.

En août dernier, le Pôle pénal économique et financier du tribunal de Sidi M'hamed (Alger) avait condamné Djamel Ould Abbes, dans cette même affaire, à trois ans de prison ferme assortie d'une amende d'un million DA.

R. N.

Sûreté d'El Harrach

Arrestation d'une bande de vendeurs de psychotropes en périmètre scolaire

■ *Les services de la Sûreté de wilaya d'Alger relevant de la Sûreté de la circonscription administrative d'El Harrach ont démantelé une bande de malfaiteurs qui activait dans le périmètre d'un établissement éducatif à Bachdjerrah, a indiqué, hier, un communiqué de ces services.*

Par Slim O.

La brigade de la police judiciaire relevant de la Sûreté de la circonscription administrative d'El Harrach, supervisée par le parquet territorialement compétent, et après exécution des mandats de perquisition, ont arrêté 5 individus suspects, repris de justice, âgés entre 21 et 32 ans, issus de la wilaya d'Alger, ajoute le communiqué. Les investigations ont permis la saisie de 80 comprimés psychotropes de différents types et 8 armes blanches prohibées de 6e catégorie, outre 2 bâtons, des signaux de navire, une somme de 120 490 DA, 2 téléphones portables et un véhicule, a-t-on précisé. Après parachèvement des procédures judiciaires, les mis en cause ont été déférés devant le parquet territorialement compétent pour formation d'une bande de malfaiteurs, possession, transport, distribution et trafic de comprimés psychotropes à des fins de vente, conclut le communiqué.

S. O.

PUBLICITE

ANEP 150